



SWISSRUNNING



Championnats suisses de semi-marathon 2024

Publication et directives

Informations pour la compétition

Organisateur	KTV Oberriet
Date	17 mars 2024
Ort	Oberriet SG
Catégories	Overall M/W dès 2008 U20M /U20W 16 -19 ans (2008 – 2005) Team M/W dès 2008 Dans ces catégories, des classements séparés sont établis pour les championnats suisses, et des titres et des médailles sont attribués.
Parcours	Le parcours (voir www.rhylauf.ch) se déroule sur un circuit asphalté et plat, avec un dénivelé total de +/- 20 mètres. Le parcours de course est officiellement mesuré au niveau international et homologué par Swiss Athletics.
Heures de départ	11h15
Droit de participation	La licence n'est pas obligatoire (Exception : voir droit aux titres et aux médailles). Selon les dispositions de protection de Swiss Athletics (RO 1.5a) tous les athlètes dès 2008 et plus âgés ont le droit de participer aux CS de semi-marathon 2024. Tous les participants dans les catégories championnats suisses, qui ont droit aux titres et aux médailles, participent automatiquement aux championnats suisses.
Inscription	L'inscription se fait en ligne sur www.rhylauf.ch Les conditions de l'organisateur sont appliquées. Lors de l'inscription, il est possible de faire un don de 5 CHF en faveur de la relève ('Nachwuchs-Fünfliber').
Délai d'inscription	Mercredi, 13 mars 2024
Inscriptions Tardives	Les inscriptions tardives sont possibles le jour de la compétition jusqu'à une heure avant le départ de chaque catégorie auprès de la remise des dossards.
Finances d'inscription	jusqu'à 4 mars 2024 : CHF 40.- dès 5 mars 2024 : CHF 45.- L'inscription n'est valable qu'avec la réception des frais d'inscription.
Attribution des titres	Pour obtenir le titre de champion et autres distinctions, minimum 3 athlètes, qui ont le droit au titre, doivent terminer la course. Dans les catégories U20, si moins de 3 athlètes sont classé(e)s, alors ceux/celles-ci seront classé(e)s chez les hommes resp. les femmes.
Droit aux titres et aux médailles	<i>Overall hommes/femmes et vétérans dès W35 / M35 :</i> Tous les athlètes ayant une nationalité SUI et LIE, ainsi que les athlètes qui, selon World Athletics, sont autorisés à participer pour la Suisse. Ces derniers doivent en outre être en possession d'une licence Swiss Athletics 2024 valable au moment de l'inscription. <i>U20W / U20M et plus jeunes :</i> Tous les athlètes ayant une nationalité SUI et LIE ainsi que les athlètes étrangers possédant une licence Swiss Athletics. La carte de membre Swiss Athletics ne suffit pas. Les citoyens/nes suisses et liechtensteinois/es n'ont pas besoin de licence.



SWISSRUNNING



Les athlètes doivent prouver leur nationalité sur demande de Swiss Athletics ou de ses représentants (juge-arbitre ou NTO).

Distinctions

Selon le RO pour les catégories publiées.

Cérémonie

La cérémonie protocolaire fait partie de la compétition.

protocolaire

La participation est obligatoire.

Championnats suisses team semi-marathon

Lors des Championnats suisses de semi-marathon, le titre du "Champion suisse Team" sera décerné dans les catégories hommes et femmes.

Une équipe est composée au maximum de 5 coureuses ou coureurs venant du même club ou de la même CoA.

Au moins la moitié des athlètes qui comptent doivent être citoyens/nes suisses ou liechtensteinois/es. Les étrangers U20 et plus jeunes comptent comme étrangers.

Le classement par team se fait par addition des temps du classement des 3 coureurs qui comptent. En cas d'égalité, le rang du meilleur athlète du team est déterminant. Pour établir le classement par team, il sera tenu compte des résultats de toutes les catégories à condition qu'ils couvrent la même distance sur le même parcours.

Titres et médailles ne sont attribués que si au moins 3 teams sont inscrits au délai d'inscription et 3 teams sont classés. Les trois meilleurs teams classés reçoivent des distinctions et participent à la cérémonie protocolaire.

Les CoA et sociétés qui veulent participer à des championnats suisses team, annoncent leurs teams à sportservices@swiss-athletics.ch et à info@rhylauf.ch avec nom, jusqu'à mercredi 13 mars 2024, précédant les championnats suisses au moyen du formulaire officiel. Mutations possibles jusqu'à une heure avant le départ à la remise des dossards. Les équipes qui ne se sont pas inscrites ne seront pas prises en compte.

Les athlètes figurant sur l'inscription de l'équipe doivent être inscrits au Championnat suisse au moment de l'inscription de l'équipe.

Revitaillement

Il y a des stands de rafraîchissement le long du parcours. Voir le plan alimentaire de l'organisateur.

En dehors de ces postes de ravitaillement, les athlètes ne peuvent pas être ravitaillés.

Un ravitaillement personnel peut être distribué conformément au TR 55.8 (IWR 2022).

Une inscription pour la remise des repas personnels est obligatoire jusqu'à la date limite d'inscription du 13 mars 2024 par e-mail à info@rhylauf.ch. Les inscriptions tardives ne seront pas prises en compte.

Accompagnants

Les accompagnants ne peuvent accompagner les coureurs/euses sur le parcours ni à pied, ni avec un quelconque véhicule. Ils n'ont pas le droit de ravitailler les coureurs/euses le long du parcours.

Réglementation sur les chaussures

La nouvelle réglementation sur les chaussures de World Athletics doit être respectée (règle selon [Book of Rules C2.1A Athletics Shoe Regulations](#)). L'épaisseur de la semelle des chaussures ne doit pas dépasser 40mm.

Une liste des chaussures autorisées se trouve sur le lien suivant : <https://www.worldathletics.org/about-iaaf/documents/technical-information> (= > Athletic Shoes)



SWISSRUNNING



- Contrôle de dopage** Au cours des championnats des contrôles peuvent être effectués. Seules les dispositions de Swiss Sport Integrity s'appliquent (www.sportintegrity.ch/fr)
- Assurance** Est l'affaire des participants. L'organisateur décline toute responsabilité en cas d'accident, de vol, etc.
- Vestiaires** Les vestiaires se trouvent dans l'aire de départ / d'arrivée sur le terrain de sport Bildstöckli.
- Arrivée/Parking** Il est recommandé de venir en transports publics. Le chemin pédestre depuis la gare d'Oberriet est signalisé (environ 500 mètres).
Arrivée en voiture : sortie d'autoroute A13 Oberriet SG.
L'accès aux places de parc près du centre sportif Bildstöckli est signalé.
- Restauration** Une restauration sera organisée dans l'aire de départ/d'arrivée.
- Sanitaire** Un poste sanitaire se trouve dans l'aire de départ/d'arrivée.
- Informations** Rhylauf: Roman Zäch
info@rhylauf.ch, 076 490 01 26
Swiss Athletics: Rizvana Bono
rizvanabono@swiss-athletics.ch, 031 359 73 05